

Forum Génération Égalité – Rassemblement des instances consultatives francophones pour l'égalité entre les femmes et les hommes

À l'occasion du Forum Génération Égalité, l'Organisation Internationale de la Francophonie organise, sur une initiative du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, le rassemblement inédit des instances consultatives de 16 États et gouvernements de l'espace francophone, en charge d'évaluer les politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes et de formuler des recommandations.

Ces instances, issues de zones géographiques différentes, ont décidé de partager leurs expertises et ont formulé des recommandations communes, présentées dans le cadre de l'événement « La Francophonie au rendez-vous pour l'égalité avec les instances consultatives » le 1^{er} juillet.

Ces 21 recommandations portent sur 3 thèmes : renforcer l'autonomisation économique des femmes, garantir l'accès des femmes aux sphères décisionnelles, conforter le rôle d'évaluation et d'alerte des instances consultatives. Elles s'inscrivent en réponse à la situation de crise actuelle, qui rend nécessaire une action publique ambitieuse et des dispositifs innovants.

Les instances recommandent notamment :

- d'intégrer systématiquement les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes au cœur des plans de relance économiques et sociaux, et ce dès l'élaboration, et lors de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.
- de mettre en place des outils et des méthodes pour évaluer et comparer la valeur du travail et obtenir l'égalité de rémunération par rapport à des critères objectifs et non-sexistes.
- d'encourager les États et gouvernements membres de la Francophonie à adopter des lois sur la parité dans les instances de prise de décision et de mettre en place des quotas assortis de sanctions afin de soutenir la parité dans les lieux décisionnels (secteur public, secteur privé, politique...) et notamment dans les comités de sortie de crise.
- de garantir l'autonomie des instances nationales consultatives en matière d'égalité femmes-hommes vis-à-vis des ministères dont elles ont en charge l'évaluation afin qu'elles soient à même d'exercer leur rôle de vigie, d'évaluation et d'alerte.

Les instances participantes se sont engagées à poursuivre leurs échanges et à mener un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics afin que puissent être mis en œuvre des dispositifs et des politiques innovants dans leur pays ou État d'origine, en particulier en matière d'autonomisation économique et d'accès des femmes aux sphères décisionnelles.